



55 rue Navier
75017 Paris
01 42 28 50 38
club@scuf.org

Paris, le 8 janvier 2024

ORDRE DU JOUR DE LA 142^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SCUF
25 JANVIER 2024 À 18H30
CLUB-HOUSE - STADE MAX ROUSIÉ - 30 RUE ANDRÉ BRÉCHET - 75017 PARIS

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la 141^{ème} assemblée générale du 10/06/2023
- 2) Approbation du rapport moral et sportif de l'exercice 2022-2023
- 3) Approbation du rapport financier de l'exercice 2022-2023
- 4) Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- 5) Approbation des comptes
- 6) Affectation du Résultat
- 7) Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion durant l'exercice 2022-2023
- 8) Approbation du projet de budget de l'exercice 2024-2025
- 9) Renouvellement du Conseil d'Administration

Points non soumis aux votes

- 10) Vie des Sections
- 11) Questions Diverses

Pour des raisons de bonne gestion du club et pour éviter tout gaspillage alimentaire, nous vous remercions de confirmer **impérativement** votre participation à l'Assemblée en [cliquant sur ce lien](#) : cela nous permettra de mieux dimensionner le buffet qui sera servi à l'issue de l'Assemblée.

Afin de réduire notre impact environnemental, et en particulier notre empreinte carbone numérique, conformément à l'article 2.2 de notre Règlement Intérieur, les documents nécessaires aux délibérations et pouvoirs seront disponibles au siège du Club et seront mis en ligne sur le site de l'Association au plus tard 5 jours avant la date de l'assemblée : vous les trouverez sur le lien suivant : scuf.org

Conformément à nos statuts, seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes. Les adhérents de 16 ans ou plus peuvent participer au vote ou donner procuration. Les adhérents de moins de 16 ans participent au vote par l'intermédiaire de l'un de leurs tuteurs (seul le premier votant des tuteurs sera pris en compte)

Bien cordialement,

LIONEL BUSSON | Président du **SCUF**